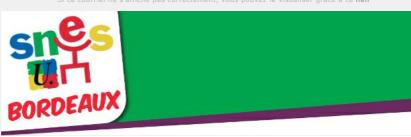
Si ca courriel na s'afficha nas correctament, vous nouvez la visualiser grâce à ce l



Snes-FSU - Section académique de Bordeaux - 06/04/2023

Stage académique « collège »

« le collège de demain du SNES-FSU l'alternative face aux projets du Ministère »

Jeudi 11 mai 2023 à partir de 9h30

à l'Athénée Municipal de Bordeaux, place St Christoly.

En présence d'Anne Sophie LEGRAND,

responsable du secteur « collège »au SNES-FSU national.

Depuis le 19 janvier, nous continuons le bras de fer lancé pour gagner le retrait de la réforme des retraites version MACRON-BORNE.

Le SNES-FSU lie cette bataille pour un droit aux négociations en cours sur les salaires et à la défense des services publics.

Gagner sur les retraites, c'est endiguer ces politiques méprisantes pour les personnels et injustes pour les élèves.

Pour honorer ainsi le ce fameux Pacte enseignant et pour faire des économies budgétaires sur le dos des élèves, Pap N'Diaye réforme à coût d'annonces médiatiques le collège. En fait d'innovations il ressort des cartons les vieilles marottes de ces prédécesseurs et de la DEGESCO. En se cachant derrière des artifices pédagogiques, il s'agit de faire semblant de prendre la mesure des inégalités scolaires qui se creusent au collège pour satisfaire la doxa austéritaire libérale et pour dénaturer le métier d'enseigant.e afin de nous rendre plus corvéables.

Le SNES-FSU, par son ancrage, prend toute la mesure de la situation que nous vivons au quotidien. C'est pourquoi il s'engage à porter le projet d'un collège démocratisant et revisité dans le cadre d'une scolarité amenée à 18 ans, autour de l'élaboration d'une culture commune avec un travail dans la classe et grâce à des personnels protégés par un statut et revalorisés. A l'issue du colloque national du 30 mars 2023, le SNES-FSU a ainsi lancé un appel « pour un collège démocratisant : toutes et tous capables de réussir »

(https://www.snes.edu/article/appel-pour-un-collegedemocratisant-toutes-et-tous-capables-de-reussir/). Le stage académique du jeudi 11 mai s'appuiera sur l'ordre du jour suivant :

=> l'état des lieux : les effectifs, l'évaluation , les programmes et la concurrence avec « les éducations à... » , l'école inclusive, l'éducation prioritaire....

=> les dernières nouvelles :

« de la réforme en continu à une nouvelle réforme du collège en lien avec le Pacte enseignant »

=> les propositions du SNES-FSU: pour un collège au service de la réussite de toutes et tous les élèves et ancré dans le 2nd degré.

Pour s'inscrire au stage

Participer à un stage de formation syndicale est un droit pour les syndiqué.e.s comme les non syndiqué.e.s,il suffit de déposer la demande d'autorisation d'absence un mois avant la date de l'évènement soit le vendredi 7 avril 2023 au plus tard (avant les vacances).

- Les personnels syndiqués peuvent s'inscrire directement via <u>l'espace</u> <u>adhérent du SNES-FSU</u>.
- Les personnels non syndiqués peuvent <u>s'inscrire ici</u> (l'autorisation d'absence est générée à la fin de l'inscription au stage.)
- Pour toute information, vous pouvez contacter le secteur formation syndicale : formation.syndicale@bordeaux.snes.edu

Amitiés syndicales,

Catherine Dudes, Irène Docékal et Nathalie Grégoire pour le secteur « collège » au SNES-FSU de Bordeaux.

Adhérer au SNES-FSU

SNES-FSU section académique de Bordeaux

Permanence générale du lundi au jeudi de 14h à 17h30 et le vendredi de 14h à 17h

05.57.81.62.40 | https://bordeaux.snes.edu/ | s3bor@snes.edu SNES-FSU, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux